

Pourquoi les « fake news » menacent la presse (et la démocratie)

PHILIPPE LALOUX

lapresse.be, l'association des éditeurs de presse quotidienne belges francophones, lance une vaste campagne de sensibilisation contre les « fake news », perçues comme une menace pour le modèle de « l'info d'origine contrôlée ».

Info ou intox ? Difficile, parfois, de faire le tri. Aujourd'hui les médias de qualité rivalisent avec des sites de désinformation grossière, ce qui, selon les éditeurs de presse, met en danger leur modèle économique. C'est dans cet esprit que lapresse.be lance, ce lundi, une campagne de sensibilisation en ligne, au cinéma, en radio et dans les journaux.

Qu'est-ce qu'une « fake news » ? Entre rumeur, canular, propagande, faits alternatifs, ou simple faute, le mot « fake news » est souvent galvaudé. Cet usage polymorphe du concept tend parfois à en minimiser la portée. Dans le discours politique, le terme « fake news » est souvent utilisé pour désigner ce qui est davantage interprété comme une « false news », soit une fausse nouvelle. « Fake », en anglais, renvoie plutôt à l'adjectif « truqué ». Une « fake news » désigne donc une information délibérément fautive diffusée dans le but de manipuler l'opinion publique et de déstabiliser une institution, un Etat ou un processus démocratique.

Selon le MIT, une « fake news » a 70 % de chances supplémentaires d'être retweetée et se répand 6 fois plus vite qu'une information vérifiée

Pourquoi sont-elles dangereuses ? Parce que les « fake news » ont la couleur de l'information. Mais ce n'est pas de l'information. Elles en utilisent les codes journalistiques, néanmoins réduits à un titre choc accompagné d'une image. L'efficacité de ces « pièges à clics » est redoutable. Soutenues par des algorithmes puissants, qui permettent de cibler finement leur diffusion, les « fake news » puisent leur haut potentiel viral dans la crédulité des internautes, enclins à partager des contenus émotionnels. Le MIT (Massachusetts Institute of Technology) a pu démontrer qu'une « fake news » avait 70 % de chances supplémentaires d'être retweetée et se répandait 6 fois plus vite qu'une information vérifiée.

Avec 2 milliards d'utilisateurs, Facebook est ainsi devenu le vecteur privilégié d'organisations malveillantes, parfois orchestrées directement par des Etats. Ce fut le cas lors la présidentielle américaine de 2016, dont les résultats ont été nettement influencés par des « fermes à trolls » soutenues par le Kremlin.

Comment contrer la désinformation ?

Plusieurs écoles s'affrontent. Outre les voies judiciaires classiques, actionnées aux Etats-Unis ou en Irlande, certains Etats prônent une (auto-)régulation des réseaux sociaux (c'est le cas de la Commission européenne).

D'autres se sont engagés dans une voie législative, comme en France. D'autres, enfin, soutiennent l'idée de programmes d'éducation aux médias renforcés. La Belgique a, a priori, opté pour le soutien aux initiatives de « fact checking » (vérification de faits).

Charles Michel a annoncé, le 9 octobre, avoir débloqué un fonds de 1,5 million d'euros en ce sens. Les contours de l'initiative restent néanmoins à définir.

Pourquoi la presse se mobilise-t-elle ? Il est beaucoup moins coûteux de produire des contenus sensationnalistes par centaines que de produire des informations vérifiées et approfondies, soutiennent les éditeurs. Les « fake news » contribuent également au financement de Facebook ou Twitter, qui valorisent ces « pièges à clics » gratuits, en captant une part non négligeable des revenus publicitaires. Et ce, au détriment, de la presse de qualité, dont le modèle d'affaires évolue, lui, vers l'abonnement payant.

La désinformation, insistent les éditeurs, tend donc à fragiliser le modèle de « l'info d'origine contrôlée ».